

Finances publiques**Alain Lambert: "Qui commande, les élus ou les fonctionnaires?"**

Par Corinne Lhaïk, publié le 27/10/2009 16:17 - mis à jour le 27/10/2009 17:10



Reuters

Pour Alain Lambert, 'les fonctionnaires sont trop nombreux en administration centrale'.

L'ancien ministre (UMP) du Budget accuse l'Etat d'alourdir les dépenses des collectivités territoriales. Et propose un taux unique pour la CSG.**La réforme des collectivités territoriales permettra-t-elle des économies?**

Oui, si elle réussit à clarifier les missions des différents échelons locaux. Actuellement, chacun d'entre eux cofinance les mêmes projets, ce qui allonge les délais et surtout les coûts.

Le ministre du Budget, Eric Woerth, engage les collectivités à modérer leurs dépenses. Que répondez- vous?

Levons tout malentendu. Les ministres ont perdu depuis longtemps le contrôle du flot de normes tatillonnes et ruineuses issues de leurs propres administrations. Au ministère des Affaires sociales, on change les règles d'accueil de la petite enfance sans prendre en compte les conséquences financières. Aucune étude d'impact n'a été réalisée lors de la décision de rendre les bâtiments publics accessibles aux handicapés. Objectif louable, bien sûr. Mais appliquées à la lettre, les prescriptions de l'administration centrale font exploser les coûts: attendre la rénovation d'un immeuble pour faire les mises aux normes permettrait beaucoup d'économies. L'absurdité des règles m'a parfois conduit à appeler des fonctionnaires locaux à la déso béissance civique. Autre exemple, les administrations de l'Etat et du département font tout pour freiner la réussite d'un regroupement d'assistantes maternelles, pourtant moins onéreux que les crèches.

N'ont-ils pas des arguments de fond sur les avantages de celles-ci?

Mais qui commande, les élus ou les fonctionnaires? Ces derniers sont encore trop nombreux en administration centrale. Alors, ils édictent des normes. Ils veulent régler la vie des citoyens dans ses moindres détails. Il est temps de les mettre aux arrêts de rigueur. Ainsi, 80 % des dépenses de

fonctionnement de mon département sont décidées par l'Etat. Les élus locaux ne sont responsables que des 20 % restants. Si nous dépensons trop, c'est l'Etat qui prescrit trop!

Notamment en matière d'allocations comme le RSA (solidarité), l'APA (dépendance), l'AAH (handicap)?

Au conseil général de l'Orne, plus de 60 % de mon fonctionnement relève du sanitaire et social, dont je ne maîtrise pas le contenu. Posons le postulat que désormais, dans l'action publique, "qui commande paie" !

Que proposez-vous?

En tant que "co-père" de la Lolf [NDLR : la constitution budgétaire], je suggère une loi de financement des collectivités territoriales, comme celle de la Sécurité sociale ou celle de l'Etat [le budget]. L'ensemble ferait une loi de finances publiques de la France et permettrait, entre autres, un débat approfondi et un vote sur les ressources et les dépenses locales

Fallait-il supprimer la taxe professionnelle?

Les parlementaires mesurent les enjeux de compétitivité des entreprises françaises. Mais si les recettes de remplacement baissent, les élus locaux vont devoir augmenter les impôts des ménages et réduire ainsi le pouvoir d'achat et la consommation. En outre, la réforme se traduira par un creusement du déficit de l'Etat. Le moment n'est pas le mieux choisi, alors que notre dette explose. Même au niveau national, qui paiera si les entreprises ne paient plus? Les ménages? J'aurais préféré qu'on annonce la réforme cette année et qu'on se donne l'année 2010 pour la configurer.

Faut-il transférer aux départements une partie de la CSG?

Je n'y suis pas favorable, cet impôt ne suffit déjà pas à financer la protection sociale, sa vocation première. En revanche, il faudrait que tous les revenus y soient soumis et au même taux.

Vous voulez augmenter la CSG des retraités?

Pas seulement. Je veux simplement revenir à l'idée d'origine, imposer tous les revenus de manière identique.